

.CONCH'INFOS.

AVRIL 2026, Numéro 82



Mairie de Conches sur Gondoire

6 place de l'Église (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17

accueil@conches-sur-gondoire.fr

Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Samedi de 9h à 12h.

www.conches-sur-gondoire.fr

Astreinte technique : 06 56 70 43 34

Police pluricommunale : 01 64 02 47 47

police.municipale@lagny-sur-marne.fr



Directrice de la publication : Marie-Christine VATOV / Comité de rédaction : Elodie BARON, Sylvie CABIN, Hugo ROCH



Le 27 mars, un nouveau Conseil municipal est entré en fonction et m'a fait l'honneur de m'élire maire de notre belle commune.

Je tiens à remercier l'ensemble des Conchoises et des Conchois pour leur mobilisation lors des élections municipales, faisant

vivre notre démocratie locale si précieuse.

Le mandat qui vient de s'achever a été celui de la réparation et de la sécurisation de nos bâtiments et de nos finances. Conches sur Gondoire peut maintenant aller de l'avant. Nous mettrons en place, ensemble, des solutions pour retrouver une offre médicale et paramédicale, développer les pratiques sportives, faire revivre le tissu associatif, embellir le village, réparer trottoirs et chaussées. Nous poursuivrons et développerons l'aide aux personnes vulnérables. Les animations vont se multiplier grâce à la réouverture de la Grange dans quelques mois, et

grâce à notre équipe de bénévoles hors pair – merci à eux !

Mon premier acte en tant que maire a été de prendre contact avec Madame la Maire de Guermantes afin d'échanger nos idées sur l'école, ce bien essentiel que nous partageons.

Ces prochaines semaines vont se mettre en place les commissions municipales thématiques. Les conseillers municipaux des équipes de Maxime Courtois et Isabelle Thomas seront invités à y participer activement.

Le Conseil municipal des jeunes reprend ses travaux ; il nous prépare de belles initiatives. Le Conseil consultatif citoyen va se développer – et il aura du pain sur la planche. Un Conseil des seniors sera créé avec les personnes de 60 ans et plus : n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt et de vos idées !

Bien à vous,

Marie-Christine Vatov





PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 16 avril 2026 à 20h, en mairie



LE POINT SUR LES TRAVAUX DE LA GRANGE



Aidés par une météo favorable dans l'ensemble et par la mobilisation des équipes, les travaux de réhabilitation de la Grange avancent bien. Des fenêtres supplémentaires ont été percées pour rendre la grande salle plus lumineuse, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. La charpente a été révisée, la toiture bientôt terminée, les murs consolidés là où c'était nécessaire (par exemple, sur le pignon Ouest, une partie du mur extérieur était constituée d'une mince plaque de plâtre, résultat des « bricolages » des années passées). Courant avril, l'entreprise de VRD (voirie et réseaux divers) va commencer son intervention,



parallèlement à la poursuite des travaux sur le bâtiment.

L'ouverture devrait avoir lieu cet automne. Nous n'avons pas fixé de date précise pour l'instant, des aléas étant toujours possibles sur ce type de chantier. De nombreuses utilisations possibles de notre salle polyvalente/salle des fêtes ont déjà été recensées. Pour toutes demandes, merci d'adresser un mail à accueil@conches-sur-gondoire.fr.

PRÉSENCE DE SANGLIERS DANS LA COMMUNE



Les sangliers se multiplient sur notre territoire. Soyez prudents : ne tentez pas de les approcher. Lorsque vous en voyez sur le domaine public, merci de signaler leur localisation à la **police pluricommunale** au 01 64 02 47 47, qui elle transmettra les données à la préfecture. Veillez à ce que vos parcelles soient bien clôturées, avec des grillages en dur.

FRELONS ASIATIQUES



La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a signé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles (GDSA) de Seine-et-Marne. La destruction des nids de frelons pourra ainsi être réalisée par le GDSA, à la charge de l'intercommunalité. Ainsi, si vous observez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez contacter la Direction de l'environnement de Marne et Gondoire (environnement@marneetgondoire.fr ou 01 60 35 43 55) ou remplir le formulaire de demande d'intervention à l'adresse suivante : [Demande d'intervention - frelons asiatiques - Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire](#)

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques dans l'espace public, merci d'avertir la Mairie.

SERVICES TECHNIQUES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Qu'elles proviennent des pins ou des chênes, vous trouverez ci-dessous une petite fiche très utile de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire):

http://www.anses.fr/system/files/Infographie_Chenilles_proceSSIONNAIRES.pdf

Si vous remarquez des chenilles processionnaires sur le domaine public, contactez Eric Cauchie, responsable des services techniques (06 44 02 46 47).

Sur le domaine privé, il vous appartient de faire appel à un prestataire spécialisé.



RENDEZ-VOUS AVEC LES ELUS DEVANT L'ECOLE

Parce que l'école est un sujet central, la maire et les élus de Conches donnent rendez-vous aux parents d'élèves une fois par mois à l'espace Boitel, près de l'école intercommunale du Val Guermantes. Pour échanger des informations et des idées...

Premier rendez-vous le mardi 14 avril de 16h à 18h30. Un calendrier trimestriel sera diffusé.

Opération "Cupidon"



Encore cette année... ils sont toujours sans ailes ...

Mais ils peuvent être vos anges gardiens !

Du 1er avril au 30 juin 2026 les Notaires de Seine-et-Marne vous conseillent sur tous vos projets d'union et de protection de votre moitié !

Prenez rendez-vous ! C'est offert !

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE
WWW.CHAmbRE-SEINEETMARNE.NOTAIRE.FR



#NOTAIRES77

CRÊPE PARTY DU 14 FÉVRIER RETOUR SUR IMAGES



A NOTER DANS VOS AGENDAS



Le festival Printemps de Paroles, organisé par Marne et Gondoire, sera à Conches le 21 mai, rue de la Jonchère.

20h30 : spectacle L'Arbre à vache, par M&Mme Poiseau

21h30 : spectacle de la compagnie Les Vrais majors



La Fête de l'été ! Réservez d'ores et déjà la date dans votre agenda : samedi 20 juin avec un Koh Lanta organisé par Nathalie !

Et au programme encore et toujours de la musique ... nous vous dirons tout très bientôt.

INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DE CHANTELOUP AVANT LE 1^{ER} MAI

Pour rappel, la commune de Conches a une convention avec Chanteloup en Brie depuis plusieurs années permettant l'inscription d'enfants Conchois dans leur centre de loisirs, **lorsque le centre de loisirs de l'école du Val Guermantes (SIVOM) est fermé pendant les vacances scolaires de Noël et les vacances d'été du mois d'août.**

Cette inscription s'adresse aux familles dont les deux parents exercent une activité professionnelle, ainsi qu'aux familles monoparentales dont le parent est en activité.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants pendant le mois d'août 2026 ou pour Noël 2026 en fonction des dates de fermeture du centre de loisirs qui vous seront communiquées par le SIVOM, nous vous invitons à prendre contact avec la commune de Chanteloup en Brie par email à : dej@chanteloupenbrie.fr et ceci **avant le 1er mai 2026.**



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945



Les cérémonies commémoratives de la fin de la Seconde guerre mondiale auront lieu le vendredi 8 mai, sous l'égide de l'Association des Anciens Combattants Gouvernes-Conches sur Gondoire-Guermantes : départ du cimetière de Guermantes (10h30) au cimetière de Gouvernes (11h) puis au cimetière de Conches sur Gondoire (11h30). Elles seront suivies par le verre de l'amitié et du souvenir offert par la municipalité de Conches sur Gondoire, en mairie. Venez nombreux pour participer au devoir de mémoire.



Etat Civil

Toutes nos pensées vont aux familles et aux proches de :

- M. Dominique BOCCAND décédé le 9 mars 2026

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Nous tenons tout d'abord à féliciter le nouveau conseil municipal pour son élection. Lors de la séance d'installation, Mme Vatov a manifesté un esprit d'ouverture que nous saluons et dont nous espérons qu'il guidera tout le mandat.

Nous remercions également la municipalité pour la retransmission du conseil sur les réseaux sociaux, suite à notre demande, un geste qui contribue à une vie publique plus transparente et plus accessible pour les habitantes et habitants.

Fidèles à notre engagement, nous resterons à l'écoute de vos préoccupations. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part des sujets qui vous tiennent à cœur : nous ferons le relais auprès du conseil municipal.

Enfin, nous serons vigilants sur la mise en œuvre des engagements pris devant les électeurs et électrices, et nous vous en rendrons régulièrement compte.

conchesnotrevillage77@gmail.com